

Montbéliard, le 13 octobre 2018



Note de service N°3

Circonscription
MONTBELIARD 1
Fabienne Vieille Marchiset
Inspectrice de l'Education
Nationale

☎ 03 81 91 24 67
06 82 15 54 33
✉ ce.ienm1.dsden25@ac-besancon.fr

Inspection de l'Education
nationale
Circonscription de
Montbéliard 1
3 rue Brossolette – BP 367
25207 Montbéliard cedex

Formations Pédagogiques

Année scolaire 2018 – 2019

Le plan de formation présenté, ci-dessous, se veut de répondre aux exigences institutionnelles.

Le courrier du Ministre de l'Education nationale, en date du 26 mars 2018, relatif à la formation continue des professeurs des écoles précise :

“A l'école élémentaire, les 18 heures d'animations pédagogiques et de formation continue prévues dans les obligations réglementaires de service des professeurs des écoles seront obligatoirement centrées sur des actions dédiées à l'enseignement de la lecture, de l'écriture et des mathématiques”

Je vous prie de trouver la déclinaison de ces recommandations dans les pages suivantes.

Je sais pouvoir compter sur votre pleine et entière collaboration et vous souhaite d'excellentes formations.

Textes de référence :

- *Circulaire n° 2013-019 du 4 février 2013 : Obligations de service des personnels enseignants du premier degré.*
- *Circulaire n°2013-123 du 13 août 2013 : Evolution des modalités de formation continue : formation à distance des professeurs des écoles.*

L'inspectrice de l'Education nationale

Fabienne Vieille Marchiset

1.Planning des formations

		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
MATHÉMATIQUES				
M@gistère	Présentiel (3h00)	Enseigner la résolution de problèmes : faire chercher et raisonner l'élève	Enseigner la résolution de problèmes : faire chercher et raisonner l'élève	Enseigner la résolution de problèmes : faire chercher et raisonner l'élève
	Distanciel (2 x 3h00)	<i>(Mercredi 13/02/2019 de 9h00 à 12h00) (Mercredi 13/02/2019 de 13h30 à 16h30)</i>	<i>(Mercredi 23/01/2019 de 13h30 à 16h30) (Mercredi 30/01/2019 de 9h00 à 12h00) (Mercredi 30/01/2019 de 13h30 à 16h30)</i>	<i>(Mercredi 06/02/2019 de 9h00 à 12h00) (Mercredi 06/02/2019 de 13h30 à 16h30)</i>
FRANCAIS				
M@gistère	Présentiel 1 (2h00)	Echanger sur les pratiques professionnelles : le langage oral et le langage écrit <i>(date à définir)</i>	Echanger sur les pratiques professionnelles : Lire, Ecrire, Comprendre <i>(date à définir)</i>	Echanger sur les pratiques professionnelles : Lire, Ecrire, Comprendre <i>(date à définir)</i>
	Présentiel 2 (3h00)	Travailler le langage oral et le langage écrit <i>(Mercredi 16/01/2019 de 9h00 à 12h00) (Mercredi 16/01/2019 de 13h30 à 16h30)</i>	CP : Enseigner la lecture et l'écriture <i>(Mercredi 21/11/2018 de 13h30 à 16h30)</i> CE1/CE2 : Enseigner la lecture et l'écriture au Cycle 2 <i>(Mercredi 28/11/2018 de 13h30 à 16h30)</i>	Faire lire et faire écrire les élèves au cycle 3 <i>(Mercredi 05/12/2018 de 9h00 à 12h00) (Mercredi 05/12/2018 de 13h30 à 16h30)</i>
	Distanciel 1 (2h30)	Lire et comprendre des albums de jeunesse à l'école maternelle	Faire parler les élèves : l'oral au service de la lecture et de l'écriture	
	Distanciel 2 (1h30)		Enseigner la grammaire à l'école <i>(vidéoconférence en direct le Jeudi 27/09/18 - 17h15 à 18h45)</i> <i>Différé : https://www.youtube.com/watch?v=xpNPC6ooOdk</i>	

Journée à disposition des autorités académiques (6h00)

Inscription à cette adresse AVANT LE 11/11/2018 : <https://goo.gl/forms/9GdaQH7EVz3qWllq2>

<p align="center">3h00 (obligatoire au choix SAUF pour les enseignants ayant des formations spécifiques, cf. pages suivantes)</p>	S'engager dans le projet « Livre Elu » (<i>présentiel - 19 novembre 2018</i>)
	Faire lire et écrire à partir des rencontres d'auteurs (<i>présentiel - lien avec le projet ADEC – 4 avril 2019</i>)
	Journée académique AGEEM (<i>présentiel - 14 novembre 2018</i>)
	Mettre en œuvre le projet « Ecole et cinéma » (<i>distanciel + présentiel</i>)
	Enrichir le langage par les arts visuels (<i>présentiel</i>)
	Chanter, c'est lancer des mots (<i>présentiel</i>)
	Mettre en place un site internet d'école : de l'administration à la rédaction d'articles en classe (<i>présentiel - sous réserve de l'ouverture du site au préalable</i>)
	Différencier les apprentissages par la classe inversée (<i>distanciel</i>)
	Le numérique et les programmes actualisés (<i>distanciel</i>)
3h00	A définir
Journée de solidarité (6h00)	
3h00	A définir
3h00	A définir

2. Formations spécifiques

	Durée	Lieu	Date
Formation « PNN / PNE »			
- EE BAVANS - EE VOUJEAUCOURT	3h00	A définir	A définir
- EP APPENANS (site d'APPENANS uniquement) - EP RANG (site de RANG uniquement) - EP DAMPIERRE SUR LE DOUBS - EP ETOUVANS - EP LONGEVILLE SUR LE DOUBS	3h00	A définir	A définir (Période 2)
- EP LOUGRES - EP RANG (site de RANG uniquement)	3h00	A définir	A définir (Période 3)
- EP APPENANS (site d'APPENANS uniquement) - EP DAMPIERRE SUR LE DOUBS - EP ETOUVANS - EP LONGEVILLE SUR LE DOUBS	3h00	A définir	A définir (Période 3)

Ces temps de formation seront à décompter ainsi, par ordre de priorité, en fonction de la quotité de formation :

- 3h00 sur la journée des autorités académiques, remplaçant donc les formations obligatoires au choix ;
- et 3h00 sur la journée de solidarité (pour les équipes ayant 6h de formation cette année).

	Durée	Lieu	Date
Intégration de la CLEX au sein de l'école de ROUGEMONT			
- EE ROUGEMONT - EM ROUGEMONT	3h00	EE ROUGEMONT	A définir

Ces 3h de formation seront à décompter de la journée des autorités académiques, remplaçant ainsi les formations obligatoires au choix.

Formations spécifiques

	Durée	Lieu	Date
Formation des T1/T2 <i><u>Public désigné</u></i>	2h00	Ecole Clavel – L'ISLE-SUR-LE-DOUBS	05/09/2018 de 14h00 à 16h00
	2h00	Maison des Associations – L'ISLE-SUR-LE-DOUBS	11/12/2018 de 17h15 à 19h15
	2h00	A définir	A définir

Ces temps de formation seront à décompter ainsi :

- 3h00 sur la journée des autorités académiques, remplaçant donc les formations obligatoires au choix ;
- 3h00 sur la journée de solidarité.

	Durée	Lieu	Date
Réunion des directeurs <i><u>Public désigné</u></i>	1h30	Maison des Associations – L'ISLE-SUR-LE-DOUBS	12/11/2018 de 17h15 à 18h45
	1h30	Maison des Associations – L'ISLE-SUR-LE-DOUBS	A définir
	1h30	Maison des Associations – L'ISLE-SUR-LE-DOUBS	A définir

Ces temps de réunion seront à décompter ainsi :

- 3h00 sur la journée des autorités académiques, remplaçant donc les formations obligatoires au choix ;
- 1h30 sur la journée de solidarité.

3. Quotité de service

Quotité de service	Formations en circonscription (18 heures)							
	Temps de formation	Mathématiques			Français			
		Distanciel	Présentiel	Distanciel	Présentiel 1	Présentiel 2	Distanciel 1	Distanciel 2
100 %	18h00	3h00	3h00	3h00	2h00	3h00	2h30	1h30
75 %	14h00	2h00	3h00	<i>Facultatif</i>	2h00	3h00	2h30	1h30
50 %	9h00	<i>Facultatif</i>	3h00	<i>Facultatif</i>	<i>Facultatif</i>	3h00	1h30	1h30
M2	6h00	<i>Facultatif</i>	3h00	<i>Facultatif</i>	<i>Facultatif</i>	3h00	<i>Facultatif</i>	<i>Facultatif</i>

NB : concernant le cycle 1, un seul distanciel en Français, d'une durée de 4h00, est proposé : " Lire et comprendre des albums de jeunesse à l'école maternelle".

4. Modalités de travail

Comme les années précédentes, il sera possible de travailler en équipe sur les parcours M@gistère depuis un seul compte enseignant. Si vous reprenez cette organisation, il sera nécessaire de la communiquer en complétant ce formulaire (un seul formulaire par groupe de travail) :

<https://goo.gl/forms/J7i6mVBEfEq7AmQO2>